

JANVIER 2022

NEWSLETTER #19



EDITO

Chères Lotoises, Chers Lotois,

Avant toute chose, je souhaite vous adresser mes vœux de santé et d'épanouissement dans votre vie personnelle, familiale, professionnelle et associative.

Que 2022 soit symbole d'espérance, de solidarité et de fraternité, d'un rassemblement autour de nos valeurs républicaines et humanistes, du retour de la croissance durable dans le respect de nos territoires et de ceux qui y vivent.

Puisse-t-elle nous apporter l'audace pour inventer et créer autrement, la persévérance pour mener à bien nos projets, dans une France et une Europe fortes et unies au service de tous.

2021, tout comme 2020, a été marquée par la crise sanitaire, économique et sociale. Deux années faites d'effort, de prévention, de protocoles sanitaires et de restrictions éprouvantes.

Les mesures fortes que nous avons prises, soyez-en convaincus, l'ont été dans l'intérêt général et la limitation de la propagation du virus.

Je salue la mobilisation et le travail de terrain de celles et ceux qui sont en première ligne. Une fois de plus, nous avons prouvé notre capacité de résilience et d'adaptabilité. En 2022, restons unis, fraternels et solidaires pour relever les défis que sont les nôtres.

Evidemment, c'est dans cette optique que je poursuis la mission que vous m'avez confiée, depuis 4 ans, en tant que députée. Une mission d'écoute, d'action et de porte-voix.

Vous retrouverez dans cette newsletter mes actions à l'Assemblée et dans le Lot en janvier. Prenez soin de vous et de vos proches.

HUGUETTE TIEGNA

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ECONOMIE >

PROJET DE LOI PROFESSION INDÉPENDANT

Le projet de loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante, dont je suis membre de la commission spéciale a été adopté en première lecture. La commission mixte paritaire réunissant députés et sénateurs a trouvé un accord le 25 janvier dernier sur le texte.

Ce projet de loi a pour objet d'offrir aux travailleurs indépendants un cadre plus simple et plus protecteur tout au long de l'exercice de leur activité :



- Création d'un statut unique pour les entrepreneurs individuels afin de mieux protéger leur patrimoine personnel qui sera par défaut insaisissable par les créanciers professionnels ;
- **Suppression du régime de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée** au profit du statut unique d'entrepreneur individuel ;
- Prise en compte des dettes professionnelles d'un entrepreneur pour l'appréciation de sa situation dans le cadre d'une procédure de surendettement en tant que particulier ;
- **Élargissement de l'éligibilité des indépendants à l'allocation des travailleurs indépendants** lorsqu'ils arrêtent leur activité et afin de faciliter leur reconversion ;
- **Meilleur accès à la formation.**

ACTUPOLITIQUE

➔ Le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le 11 janvier 2022 le lancement d'une **Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose.**

➔ Le dimanche 16 janvier, nous avons adopté définitivement le **projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire.**

➔ Le mardi 18 janvier, l'Assemblée nationale a adopté en nouvelle lecture la **proposition de loi adoption.** Un texte de progrès pour moderniser l'adoption, reconnaître les nouveaux modèles familiaux et protéger l'intérêt supérieur de l'enfant.

➔ Le mardi 25 janvier, nous avons adopté définitivement la **proposition de loi interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne.**

➔ Le même jour, nous avons adopté définitivement le **projet de loi relatif à la protection des enfants.** Issu d'une large consultation des acteurs de terrain, ce texte constitue le volet législatif de la Stratégie de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022.

➔ Également, nous avons adopté à l'unanimité en première lecture le **projet de loi relatif à la restitution ou la remise de certains biens culturels aux ayants droits de leurs propriétaires victimes de persécutions antisémites.**

PROJET DE LOI ASSURANCE CLIMATIQUE

Le jeudi 13 janvier, l'Assemblée nationale a adopté **en première lecture le projet de loi sur la réforme de l'assurance récolte.**

Le texte propose de le réformer en établissant une couverture contre les risques climatiques accessible à tous les agriculteurs.

À cette fin, un nouveau régime universel d'indemnisation des pertes de récoltes résultant d'aléas climatiques est créé. Ce régime reposera sur la solidarité nationale et le partage équitable du risque entre l'État, les agriculteurs et les assureurs.

Un dispositif unique à trois étages de couverture des risques climatiques est prévu :

- **pour les risques de faible intensité**, une absorption des risques par l'agriculteur ;
- **pour les risques d'intensité moyenne**, une mutualisation des risques entre les territoires et les filières par le biais de l'assurance multirisque climatique dont les primes font l'objet d'une subvention publique ;
- **pour les risques dits catastrophiques**, une garantie directe contre les risques par l'État.



SCIENCES >

LES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU HANDICAP

Le jeudi 27 janvier j'organisais un audition publique sur "les progrès récents des technologies au service de la prise en charge du handicap", dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

Dans cette audition, nous nous sommes tout d'abord intéressés aux handicaps sensoriels et moteurs et aux technologies mises en œuvre pour les compenser ou pour apporter assistance aux personnes qui en sont atteintes. Puis à celle des handicaps mentaux et cognitifs dans la deuxième table-ronde. Enfin, la troisième table ronde sera le moment de s'interroger sur la diffusion de la technologie auprès des personnes qui en ont l'utilité et sur leur prise en charge par la société.

Lien de la vidéo : bit.ly/35jfIBC

NOTE SCIENTIFIQUE SUR LE BIOMIMÉTISME

Le jeudi 2 décembre, je remettais les conclusions de ma note scientifique de l'OPECST sur le biomimétisme. Plus précisément, le biomimétisme est une approche scientifique pluridisciplinaire qui s'inspire des propriétés et des stratégies de la nature et du vivant pour répondre à des besoins d'ingénierie et d'innovation.

Issue d'un travail de plusieurs mois et de près de 30 auditions, cette note présente les enjeux du biomimétisme pour la France. J'ai ainsi formulé plusieurs recommandations que vous retrouverez sur le site de l'OPECST, afin de renforcer l'enjeu stratégique pour notre pays.

Lien vers la note : <https://bit.ly/3rpfuBI>



SOCIAL >

FERMETURE CENTRALES À CHARBON

Le mardi 2 février, en commission des affaires économiques, nous avons étudié l'ordonnance issue de la loi Énergie-Climat, portant diverses mesures d'accompagnement des salariés dans le cadre de la fermeture des 4 dernières centrales à charbon.

Avec cette ordonnance les salariés des centrales et des places portuaires vont bénéficier d'un accompagnement particulier, complétant les mesures de leur employeur. Leurs revenus seront garantis pour une durée de 24 mois maximum, voire 30 mois pour les personnels les plus proches de la retraite.

Les salariés des centrales et des places portuaires et des sous-traitants bénéficieront d'un suivi individuel de leur parcours et un accès facilité aux formations.

Des pactes territoriaux sont mis en place dans le but de soutenir et de renforcer les dynamiques économiques territoriales.



ENERGIE >

DÉBAT SUR DÉCARBONATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Le mardi 1er février, j'ai interrogé la Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité, Madame Berangère Abba au sujet de la mise en place d'une valeur tutélaire du carbone au sein de l'Union européenne.

Celle-ci donnerait une valeur monétaire aux réductions des émissions et permettrait de mieux flécher les investissements décarbonés.

À ma question, Madame la Secrétaire d'État a indiqué que la fixation de la valeur tutélaire du carbone n'est pas encore envisagée au niveau européen. L'Union européenne privilégie le développement des systèmes d'échanges de quotas d'émission européens dits ETS, notamment pour les secteurs de l'énergie, l'industrie et l'aviation.

La Commission européenne propose d'ailleurs d'étendre ce marché au chauffage de bâtiments, au transport maritime et routier. A ce titre, la Secrétaire d'État émet des réserves, car cela pourrait avoir un impact financier important pour les ménages et les petites entreprises.



DANS LE LOT

RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE THÉGRA

Le vendredi 28 janvier, j'étais à la visite du chantier de la Résidence intergénérationnelle des trois Ruisseaux, à Thégra, un projet de la commune aux côtés de ses partenaires « Lot Habitat » et de l'association « Lot pour Toits ». **Ce projet correspond à un fort besoin en logements meublés pour saisonniers, apprentis, stagiaires et jeunes travailleurs.**

Les élus de Thégra construisent une résidence sociale en milieu rural dans le but de mettre à disposition des jeunes 10 appartements à un coût de location très accessible et 4 appartements au rez-de-chaussée destinés à la cohabitation intergénérationnelle avec des seniors autonomes. Construite dans le bourg de Thégra, la résidence se situe à quelques kilomètres des communes de Rocamadour, Padirac, Gramat, de la Vallée de la Dordogne et de la Mécanic Vallée. La fin des travaux est estimée pour avril 2022.



FRANCE RELANCE POUR LA GARE DE FIGEAC

J'étais à la visite du chantier de reconstruction du bâtiment de la gare de Figeac, le vendredi 28 janvier. Avec le plan France Relance, l'Etat subventionnera à hauteur de 67% la reconstruction du bâtiment de la gare de Figeac, devenu propriété de la région Occitanie : c'est-à-dire 1.8 millions sur les 2.7 millions d'euros budgétés.

En effet, à la suite de l'incendie ayant détruit la gare de Figeac, en novembre 2018, un comité de pilotage a été mis en place, dès 2019, sous l'égide de la sous-préfecture de Figeac, avec l'ensemble des parties prenantes (SNCF, collectivités locales, départementales et régionales, la députée du Lot et les services techniques) afin d'envisager l'avenir du bâtiment.



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME

Engagée sur le sujet de l'inclusion scolaire et d'un maillage adapté aux besoins des familles, j'ai rencontré les représentants des syndicats du secteur éducatif du Lot (Sgen-CFDT46 et SE-Unsa). L'objectif de ces deux réunions était de préciser les tenants et aboutissants du projet de mise en place d'une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) dans la deuxième circonscription du Lot pour la rentrée scolaire 2022/2023.

La nouvelle classe maternelle viendra ainsi en complément de l'unité créée au sein de l'école de Catus depuis 2017. Elle concernera les enfants, âgés de 3 à 6 ans, n'ayant pas développé de communication verbale ou une autonomie suffisante et/ou qui présentent des comportements nécessitant un accompagnement renforcé.

Dans la continuité de l'accompagnement des enfants du spectre autistique, notamment au-delà de l'âge de 6 ans, c'est-à-dire lors du cursus de l'élémentaire (6/11 ans) et du collège (11/15 ans), d'autres dispositifs sont à envisager pour le maillage de l'offre scolaire du Lot, à savoir les unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) et le dispositif d'auto-régulation (DAR).



EXPOSITION SAPEURS-POMPIERS

Le mardi 1er février, j'ai participé sur invitation du Président du Souvenir Monsieur Serge Barcellini, à l'inauguration de l'exposition les sapeurs-pompiers, une passion française : leur engagement dans la guerre, l'exemple d'Oyonnax.

Ce vernissage s'est tenu en présence des Gardes-Pompes Oyonnaxiens, de représentants de la BSPP (Pompiers de Paris) et de la FNSPF (Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France), de la mairie de la Ville d'Oyonnax de membres du conseil d'administration, de délégués généraux et d'adhérents du Souvenir Français.



CORNICHE DE ROCAMADOUR

Visite de fin des travaux de la corniche de Rocamadour, le vendredi 28 janvier, aux côtés des élus locaux, du syndicat mixte et des parties prenantes. Cette partie vient compléter la piétonnisation du parcours de visite de la Cité, entamée depuis plus de 10 ans.

Cet déplacement a également été l'occasion de visiter le chantier de construction de la nouvelle mairie et de la salle des congrès. Deux projets structurants, tant pour le renforcement du service public de proximité que pour le développement du tourisme des quatre saisons.



SAINT SULPICE

Le samedi 27 novembre, j'ai rencontré le maire et le Conseil municipal de Saint-Sulpice, à leur invitation. Nous avons visité les locaux de l'école maternelle et nous nous sommes rendus dans l'ancien restaurant pour visualiser les futurs projets du bâtiment.

Puis la municipalité, nous a présenté les futurs projets de la commune. **Tout d'abord, les questions de logements, avec des terrains constructibles disponibles depuis la validation de la carte communale, la commune espère la réalisation de nouvelles maisons dans les mois à venir. Ensuite, nous avons abordé le projet de réhabilitation de l'ancien restaurant, avec la création de quatre logements et de la nouvelle mairie.**



Nous avons discuté de la création d'une Association Foncière Pastorale avec la constitution de l'association des propriétaires. Le but d'une telle démarche étant de lutter contre les incendies, sur des parcelles qui actuellement ne sont pas pâturées et qui ne sont plus entretenues. Ceci devant permettre de faire entretenir ces surfaces par des animaux et ainsi de conforter les exploitations à proximité de la zone.

Ensuite, les élus des autres communes du RPI nous ont rejoints pour aborder la question des écoles. Les effectifs sont bas, mais sur les prochaines années, le prévisionnel est stable et avec l'offre de logement nouveaux sur la vallée, dans les prochains mois, nous espérons que de jeunes couples feront le choix de venir y résider.

POINT SITUATION SANITAIRE DANS LE LOT

Au 3 février, il a été procédé à 406 421 injections, 155 951 personnes ont reçu au moins une dose, soit 90,8 % de la population (80,1 % en France). 149 860 personnes ont reçu la 2e injection, soit 87,2 % de la population (78,3 % en France). 100 791 ont reçu une 3e injection, soit 58,7 % de la population (48,3 % en France).

Du 24 au 31 janvier, 4 639 injections ont été réalisées. 2,9 % des enfants âgés de 5 à 11 ans ont reçu au moins une injection.

| Vaccination des enfants | | |
|----------------------------------|--------------------|-------------|
| Centre de vaccination Cahors | Tous les mercredis | 8h00-19h30 |
| Centre de vaccination Gourdon | Tous les mercredis | 9h00-16h00 |
| Centre de vaccination Figeac | Tous les mercredis | 13h00-14h00 |
| Centre de vaccination Saint-Céré | Tous les mercredis | 8h30-17h00 |